

PRODIAT par 2i

La PROfessionnalisation pour l'emploi imméDIAT

Cet outil, réservé à certains adhérents OPCO 2i*, vous permettra de recruter et intégrer durablement de nouveaux collaborateurs en fonction de vos besoins spécifiques.

SE DÉVELOPPER EN TOUJOURS MOINS

Les objectifs du PRODIAT par 2i

Favoriser et pérenniser le recrutement ainsi que l'intégration de nouveaux collaborateurs.

Sécuriser les parcours grâce à l'expertise juridique et pédagogique de l'organisme architecte.

Former le collaborateur en fonction des méthodes et des besoins spécifiques de l'entreprise.



Le principe du PRODIAT par 2i

Votre nouveau collaborateur en CDD ou CDI, bénéficiera d'une action de professionnalisation d'une durée de 6 à 12 mois comprenant 150 à 500 heures de formation. La mise en place et le suivi du PRODIAT par 2i seront assurés par un Organisme de Formation Architecte.

Les atouts du PRODIAT par 2i

Une intégration réussie grâce à un expert et un tuteur en interne.

L'obtention d'une qualification reconnue à la clé.

Une formation souple, opérationnelle et adaptée aux besoins et au rythme de l'entreprise.



*Dispositif réservé aux branches Textile-Mode-Cuir, Recyclage, Verre, Caoutchouc, Chaussure, Cordonnerie, Cristal, Energie environnement, Jouets et puériculture, Verre et vitrail, Recyclage, et Verre mécanique.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ NOUS !



Consultant/OF architecte
Florence ROUDY
06 61 51 27 87
florence.roudy@media-management.fr

